



HOTEL DE VILLE

BULLETIN MUNICIPAL N°17

Décembre 2025

COMMUNE LABELLISÉE PROTECTION



Villes et Villages Etoilés

DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES

la commune de MAREUIL EN PÉRIGORD
labellisée « Village étoilé » (trois étoiles) !

Édito

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Chaque nouvelle année apporte son lot de défis et d'espoirs.

L'année 2025 a été marquée par les turbulences politiques en France et les conflits internationaux, dont les répercussions sont sources de morosité et d'inquiétude, ce que nous percevons au quotidien.

Notre commune, malgré tout, doit toujours regarder vers l'avenir. L'année 2026 sera, pour notre démocratie locale, un moment clé avec le renouvellement des conseils municipaux. Ce sont ainsi 33 conseillers et 2 suppléants qui se présenteront à vos suffrages, en liste bloquée, avec la volonté de s'engager pour l'avenir de notre commune.

En ce qui me concerne, j'ai pris la décision de ne pas solliciter un nouveau mandat. Après 21 années passées au service de notre charmante commune, je considère qu'il est temps de me retirer de cette fonction. J'aurai l'occasion de revenir plus amplement sur cette décision et sur le bilan de notre action commune, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux que je présenterai à la population.

Je vous donne donc rendez-vous le

**vendredi 16 janvier à 18h30
à la Salle des Fêtes de Mareuil.**

J'espère vous y retrouver très nombreux !

Pour cette nouvelle année 2026, je vous adresse, à toutes et à tous, mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé. J'ai également une pensée toute particulière pour nos concitoyens malades et les familles dans la peine.

Bonne année 2026 !

Le Maire,
Alain OUISTE

APPLICATION PANNEAUPOCKET

L'appli PanneauPocket, gratuite et facile à installer, vous permet de recevoir en direct les informations de la Municipalité et de suivre le calendrier des activités associatives. Au 13 novembre 2025, la commune est suivie par 1562 personnes.

Tapez simplement «PanneauPocket» dans votre store d'applications ou rendez-vous sur panneaupocket.com et tapez 24340.

Les associations peuvent annoncer leurs manifestations sur l'appli en envoyant leurs affiches à communication.mairiemep@gmail.com.



ADRESSES MAIL DE CONTACT DES MAIRIES

Pour rappel les adresses de contact par mail des mairies de Mareuil en Périgord ont été modifiées :

Mareuil : mairie@mareuil-en-perigord.fr

Beaussac : beaussac@mareuil-en-perigord.fr

Champeaux et la Chapelle Pommier :

champeaux@mareuil-en-perigord.fr

Léguillac de Cercles : leguillac@mareuil-en-perigord.fr

Les Graulges : lesgraulges@mareuil-en-perigord.fr

Monsec : monsec@mareuil-en-perigord.fr

Puyrenier : puyrenier@mareuil-en-perigord.fr

Vieux-Mareuil :

vieuxmareuil@mareuil-en-perigord.fr

St Sulpice de Mareuil :

stulpice@mareuil-en-perigord.fr

S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections municipales se tiendront les **15 et 22 mars 2026**. Pour pouvoir participer au scrutin, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription peut être réalisée :

- En ligne, sur le site officiel <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- Ou en mairie, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

La **date limite d'inscription** est fixée par décret au **6 février 2026** ou au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Il est recommandé d'effectuer la démarche dès à présent afin d'éviter tout oubli.



UN NOUVEAU SERVICE EN MAIRIE : LE DISPOSITIF DE RECUEIL MOBILE

Nous sommes ravis de vous informer que notre commune va prochainement signer une convention avec les services de l'État pour l'utilisation d'un dispositif de recueil mobile (DR Mobile). Cette initiative vise à faciliter l'accès aux démarches de demande et de renouvellement de vos cartes nationales d'identité (CNI) et passeports.

Qu'est-ce que le dispositif de recueil mobile ?

Le DR Mobile est un équipement sécurisé et portatif, mis à disposition par la Préfecture et l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Il fonctionne comme une station d'enregistrement des demandes de titres d'identité (CNI et passeports) mais avec la flexibilité d'être déplacé.

À qui s'adresse ce service ?

Ce dispositif est principalement destiné à recueillir les demandes des habitants de la commune, sur présentation d'un justificatif médical, qui sont dans l'incapacité physique de se déplacer en mairie pour déposer leur dossier. Cela concerne notamment :

- Les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap lourd ;
- Les personnes hospitalisées ou alitées à domicile ;
- Les résidents d'EHPAD ou autres structures d'accueil.

Grâce à ce dispositif, un agent municipal habilité pourra se déplacer à votre domicile ou sur votre lieu de résidence pour enregistrer votre demande, y compris la prise d'empreintes numériques et de photo d'identité, comme cela se fait dans une mairie équipée d'une station fixe.

Comment ça fonctionne ?

1. Prise de contact : vous pourrez contacter la mairie pour signaler votre incapacité de déplacement et demander un rendez-vous à votre domicile.
2. Préparation du dossier : Il convient d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS.
3. Déplacement : un agent communal habilité empruntera le DR Mobile et se déplacera pour enregistrer votre demande de titre (recueil des données, vérification des justificatifs et prise d'empreintes).
4. Retrait : une fois le titre produit, la remise pourra également être effectuée à domicile dans les mêmes conditions.

Ce nouveau service est un pas de plus vers une administration de proximité et plus inclusive, garantissant à tous les citoyens l'accès à leurs documents d'identité essentiels.

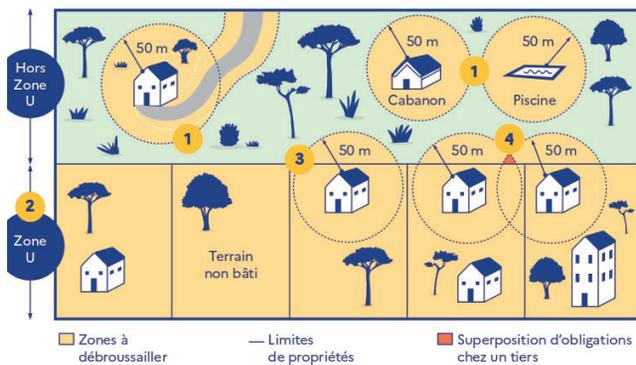
À partir de quand ?

La mise en service est prévue début 2026 et sera communiquée sur le site internet de la commune et sur PanneauPocket.

INFO DÉBROUSSAILLEMENT

Où s'appliquent les obligations légales de débroussaillage ?

Dans la zone constituée des massifs forestiers classés à risque et d'une bande de 200 mètres autour de ces derniers. Une cartographie indicative est disponible sur le site internet [Géoportail : www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr)

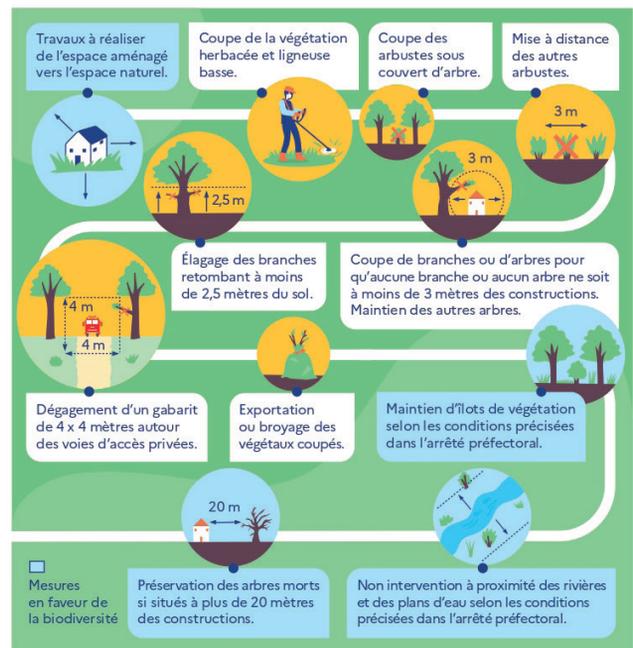


Le débroussaillage est à la charge du propriétaire des constructions et installations de toutes natures.

- 1 Il doit être réalisé autour des constructions (sur une profondeur de 50 mètres) et autour des voies d'accès privées y menant (selon les conditions précisées dans l'arrêté préfectoral).
- 2 Si la parcelle est classée en zone U au document d'urbanisme, elle doit être intégralement débroussaillée.
- 3 En cas de débroussaillage chez mon voisin ?
 - ▶ Si les travaux de débroussaillage s'étendent chez votre voisin, et s'il n'est pas tenu lui-même par cette obligation, vous devez débroussailler chez lui en obtenant son autorisation préalable (modèle de courrier disponible sur le site internet de la préfecture).
 - ▶ En cas de refus, l'obligation et la responsabilité sont mises à sa charge. En cas de non-réponse ou de refus, signalez-le à votre mairie.
- 4 En cas de superposition d'obligations chez un tiers, des règles particulières s'appliquent. Elles sont présentées en détail sur le site internet de la préfecture.

Comment débroussailler ?

DÉBROUSSAILLER CE N'EST PAS TOUT RASER !



En plus des actions présentées sur ce schéma, des mesures dérogatoires existent, et d'autres mesures en faveur de la biodiversité sont à respecter. Le site internet de la préfecture détaille l'ensemble des mesures à mettre en œuvre.

TRAVAUX EGLISE

Le chantier de restauration de l'église Saint-Laurent de Mareuil progresse conformément au calendrier, avec une fin des travaux prévue pour fin décembre 2025.

Les façades Sud et Nord de la nef, ainsi que celles de la chapelle du Sacré-Cœur, sont désormais achevées. Les jointoiements ont été repris et les tirants métalliques corrodés remplacés par des tirants en fibre de verre. Les façades Est et Ouest ont été terminées durant le mois de novembre.

Côté charpente et couverture, la sacristie et la chapelle du Sacré-Cœur sont terminées. La couverture en ardoise du clocher est en cours et s'achèvera dans les prochaines semaines. Le paratonnerre sera remis en service à l'issue de cette étape.

L'église retrouvera ainsi, d'ici la fin de l'année, tout son éclat et sa solidité.

Les échafaudages de l'Église de Saint Sulpice de Mareuil ont été posés début octobre sur le clocher. Les travaux sur les élévations (piquage des joints existants en recherche, purge des maçonnerie, arrachage des végétaux dont l'arbre ayant poussé en façade Sud, hydrogommage léger, remaillage des fissures) sont bien avancés. Les prochaines étapes consistent en un démoussage de la couverture avec pose de gouttières et descentes, mise en place d'un abat-sons au Sud et de grillages anti-volatiles sur les deux autres baies moins exposées.

Les remplacements de pierre sont programmés pour fin novembre, début décembre. Des échantillons d'enduits sont également réalisés pour en valider la teinte et la finition.



MAREUIL-EN-PÉRIGORD, COMMUNE 3 ÉTOILES ! ★★ ★

Le 30 septembre dernier, la municipalité de Mareuil en Périgord a été informée qu'elle avait obtenu le label Village étoilé qui récompense les communes engagées dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'environnement nocturne. La commission Environnement et développement durable de la municipalité avait en effet contribué à repenser notamment le régime d'éclairage public des 9 communes déléguées. C'est sur cette base que la municipalité a ensuite posé sa candidature au concours national organisé par l'ANPCEN (Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes).



Ainsi, ce sont au total 47 communes du territoire du Parc naturel régional Périgord-Limousin (PNR) qui ont été récompensées pour leurs efforts, non seulement en matière de préservation de l'environnement nocturne, dans une dynamique initiée et soutenue depuis plusieurs années par le PNR, mais aussi en ce qui concerne le gestion de l'éclairage public pour une politique raisonnée d'économies d'énergie et de réduction de la pollution lumineuse. A l'exemple des communes et territoires déjà labellisés, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour diverses activités liées au tourisme nocturne (nuits des étoiles et observations astronomiques, contes et veillées, découverte de la faune nocturne, etc.).

RÉNOVATION DE LA PLACE PIERRE COUSSINET

La place Pierre Coussinet à Vieux-Mareuil a reçu un nouveau revêtement bi-couche fin septembre. Au regard de la précédente rénovation, les frais sont partagés entre la commune et l'entreprise Dubreuilh. Fini donc les nids de poule ! L'accès aux containers de déchets, qui se trouvent à nouveau au fond de la place sera désormais plus facile.



EXPOSITION : LA PIERRE ANGULAIRE

Témoin de la vie d'antan dans nos campagnes, le petit patrimoine (souvent méconnu et parfois délaissé) méritait qu'on y prête une attention particulière.

Désormais, il fait l'objet d'une exposition permanente dans la salle du Conseil de la mairie de Mareuil.

Cette exposition, gratuite, est visible tous les mardis matin de 9h30 à 11h30. Elle propose une série de maquettes et de photos réalisées par A & Y Parrot.



RUBRIQUE DÉCOUVERTE SITE INTERNET

Le site internet de la commune de Mareuil en Périgord propose une rubrique Découverte qui comprend plusieurs types d'informations sur la commune et le territoire (Parc Naturel Régional Périgord-Limousin). Neuf circuits découverte sont présentés dans cette rubrique et le dernier en date est la boucle de Vieux-Mareuil, inaugurée le 20 septembre à l'occasion de la Semaine de la mobilité et des Journées du patrimoine.



UN MUR D'ESCALADE D'ENVERGURE : UN FUTUR ÉQUIPEMENT UNIQUE POUR LA COMMUNE

La commune de Mareuil en Périgord lance un projet ambitieux : la création d'une structure artificielle d'escalade (sae) intérieure au gymnase municipal. Cet équipement (28 mètres linéaires et 9 mètres de haut) a vocation à devenir un outil sportif de référence dans le département. Ses spécifications précises seront affinées et confirmées avec la maîtrise d'œuvre.

Ce projet stratégique répond à une double demande :

- sport pour tous et éducation : il répond au souhait exprimé par le conseil des jeunes collégiens et offrira une nouvelle activité physique aux écoliers et collégiens (proximité immédiate du collège et de l'école élémentaire) pour l'EPS et les loisirs, tout en créant une offre sport/santé accessible à tous avec une dimension inclusive (para-escalade).
- soutien du sport fédéral : unique dans le département, cette SAE sera dimensionnée pour accueillir des compétitions officielles départementales et régionales de difficulté et de vitesse. Elle servira de base d'entraînement au club local « Paussac-verticale-escalade » (labellisé FFME) et pourrait permettre l'accueil d'une future équipe jeune départementale.

Un levier d'attractivité territorial

Ce mur d'escalade s'inscrit dans une logique de dynamisme territorial car il complétera l'offre de sports de nature du territoire (falaises et blocs naturels) et sera un atout pour le tourisme, notamment par mauvais temps. De plus, il soutiendra le dynamisme local puisque les compétitions et les stages qu'il permettra d'organiser seront des événements fédérateurs, générant potentiellement des retombées économiques pour les commerces et hébergements locaux.

Un financement soutenu par l'État

Le coût estimatif du projet s'élève à 134 363 € ht. Sa réalisation est rendue possible grâce au soutien financier de l'État :

- dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 38 389 €
- subvention de l'agence nationale du sport (ANS) : 26 000 €

Ce mur d'escalade est bien plus qu'un simple équipement, c'est un projet structurant qui promet un impact positif et durable sur la vie sportive, éducative et sociale de la commune et de tout son bassin de vie.



RÉSUMÉ DES ÉVÉNEMENTS ASSOCIATIFS DU SEMESTRE

L'été 2025 aura été caniculaire et les conditions météorologiques ont ainsi favorisé la tenue d'événements de plein air, malgré les fortes chaleurs.

En **Juin** 2025, le traditionnel concours des Chevalets s'est tenu du 13 au 15 en face de l'église de Saint-Pardoux de Mareuil. Du 19 au 26, une exposition Occupation et Résistance a investi la salle des fêtes de Vieux-Mareuil. La fête de la musique a eu lieu le 21 juin à l'initiative du Ruban Vert qui a invité les associations intéressées à se joindre à eux. Un marché gourmand s'est tenu à Léguillac-de-Cercles le 21 et, le 27, un spectacle pour les enfants a eu lieu à Beaussac.



Le mois de **juillet** a été riche en événements associatifs, à commencer par le vide-grenier de Mareuil le 5, suivi, le 7, par le repas de l'Amicale laïque de Vieux-Mareuil. Le café associatif de Léguillac-de-Cercles, Lézidéfuz, a démontré à nouveau sa vitalité en organisant plusieurs spectacles, notamment les 7 et 8 avec un concert Verlaine en musique puis une soirée de musique réunionnaise. Une journée Partir en livres s'est tenue le 10 dans le parc de Mareuil. Un concert de rock avec le groupe Horsefly a eu lieu le 12 au café de Lézidéfuz. Deux randonnées se sont succédées le 19. La première aux Graulges, la seconde à Beaussac en mode semi-nocturne. Le même jour, une séance de cinéma en plein air était proposée au château de Mareuil. Les 26 et 27, soirée paella à Mareuil et repas des chasseurs à Vieux-Mareuil.

Août n'a pas été en retrait quant au nombre de manifestations associatives. Ainsi, deux concerts ont eu lieu le 1er : le groupe Bliss s'est produit à Mareuil dans le cadre du jumelage Mareuil-Saint-Frédéric et l'association Lézidéfuz a proposé un concert Lagrimas Sabrosas à Léguillac-de-Cercles. Les 2 et 3, Beaussac a organisé sa fête du village avec sa deuxième édition de la course de caisses à savon comme introduction aux festivités. L'association Au coin du marché a célébré son premier anniversaire le 3. Il est heureux de constater qu'elle connaît un véritable succès, à l'exemple de sa fréquentation les jours de marché ! La fête patronale de la Saint Laurent s'est tenue le 9 suivie de son feu d'artifice et d'un vide grenier le lendemain. Le 15, le concert de musique baroque proposé par Les Amis de Saint-Pardoux avec la flûtiste soliste Laure Stehlin a enchanté l'auditoire dans la fraîcheur de l'église de Saint-Pardoux. Le 16 s'est tenu un repas des producteurs à Mareuil suivi, le 24, d'un repas champêtre à Léguillac-de-Cercles.

Le mois de **septembre** a, lui aussi, été chargé en événements associatifs. La Journée des associations a eu lieu le 13. Le 20, Vieux-Mareuil a connu deux manifestations de plein air : une randonnée-découverte, organisée par Vieux-Mareuil Patrimoine, qui s'inscrivait à la fois dans le cadre de la Semaine de la mobilité et dans celui des Journées du patrimoine, ainsi que le pressage de pommes, place Coussinet, face à l'église – un réel succès relayé sur les ondes par Ici Périgord. Le 21, un loto s'est tenu à Vieux-Mareuil et une rencontre de football a eu lieu au stade municipal de Mareuil. Les 23 et 24, la médiathèque a proposé une rencontre lecture puis un moment dédié aux bébés lecteurs. Le 27, le Parc naturel régional Périgord-Limousin (PNR) a organisé une balade contée dans les rues de Mareuil sur le thème « Mareuil en 2050 ». Le conteur, J.-F. Vignaud, nous a offert un voyage dans le temps !... Le mois s'est terminé sur la jolie note, les 27 et 28, du Petit toit d'étoiles à Léguillac-de-Cercles.



Le 21, un loto s'est tenu à Vieux-Mareuil et une rencontre de football a eu lieu au stade municipal de Mareuil. Les 23 et 24, la médiathèque a proposé une rencontre lecture puis un moment dédié aux bébés lecteurs. Le 27, le Parc naturel régional Périgord-Limousin (PNR) a organisé une balade contée dans les rues de Mareuil sur le thème « Mareuil en 2050 ». Le conteur, J.-F. Vignaud, nous a offert un voyage dans le temps !... Le mois s'est terminé sur la jolie note, les 27 et 28, du Petit toit d'étoiles à Léguillac-de-Cercles.

Octobre a débuté avec le Tout P'tit Festival, proposé les 4 et 5 par la Communauté de communes Dronne et Belle à la salle des fêtes de Vieux-Mareuil. Le 5, deux événements prisés ont eu lieu : le traditionnel repas des Broudichous, organisé par Les Amis de Saint-Pardoux, ainsi que le pressage de pommes de Léguillac-de-Cercles, sur le parvis de l'église. À cela s'est ajoutée, le même jour, une rencontre de football au stade municipal de Mareuil. Le dimanche 12, Mareuil animations a organisé à l'occasion d'Octobre Rose, une randonnée, une sortie VTT et un canicross, suivis d'un repas et tous les fonds ont été reversés à la ligue contre le cancer. Le 18, un loto s'est tenu à la salle des fêtes de Vieux-Mareuil.



Le mois de **novembre** a débuté, le 2, par un match de football opposant La Tour-Mareuil-Verteillac à Atur, puis notre club local a accueilli Terrasson le 16. Le 8, Lézidéfuz a proposé la diffusion du match de rugby France-Afrique du Sud. Le 11, les communes déléguées ont célébré l'Armistice de la Grande guerre. Le 15, une soirée entrecôte-frites a été organisée à Monsec. Le même jour, le film Sacré Cœur a été projeté avec la paroisse en l'église Saint-Laurent, à Mareuil. La nouvelle bibliothèque associative de Léguillac-de-Cercles a ouvert ses portes. Elle sera ouverte les mercredis, vendredis après-midi et les samedis matin. Le 18, s'est tenue une réunion publique participative, organisée par un collectif citoyen, qui a rassemblé quelque 120 personnes autour de 5 groupes de travail sur les principaux enjeux locaux. L'atelier Bébés lecteurs a eu lieu le 19 à la médiathèque. Le 21, la désormais incontournable soirée Blackminton s'est tenue au gymnase de Mareuil. Le 22, la traditionnelle soirée Beaujolais a eu lieu à la salle polyvalente de Léguillac-de-Cercles. Un concours de belote a eu lieu à Beaussac le 30 et, le même jour, Monsec a proposé son Marché de Noël à la salle des fêtes.

Les événements du mois de décembre seront évoqués dans la prochaine édition du bulletin municipal.

Informations utiles

HORAIRES DES MAIRIES

BEAUSSAC	Mardi : 8h-12h30 Jeudi : 13h30-17h45
CHAMPEAUX ET LA CHAPELLE POMMIER	Lundi et Vendredi : 9h15-13h15
LEGUILLAC DE CERCLES	Lundi et Jeudi : 8h-12h30
LES GRAULGES	Mercredi : 8h30-12h30
MAREUIL	Du Lundi au Jeudi : 9h-12h et 13h30-17h Vendredi : 9h-12h
MONSEC	Lundi et Jeudi : 14h-18h
PUYRENIER	Mercredi : 13h30-16h30
ST SULPICE DE MAREUIL	Lundi : 13h30-17h30
VIEUX MAREUIL	Lundi et Jeudi : 13h30-17h30

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

DIMANCHE ET LUNDI	FERMÉE
MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI	HIVER - Du 15/09 au 15/06 9H - 16H ÉTÉ - Du 15/06 au 15/09 7H - 14H
SAMEDI	8H - 12H

TÉLÉPHONE : 06 15 70 78 21

LES RESTAURANTS DU CŒUR

sont présents à Mareuil en Périgord,
Place des Promenades chaque jeudi
de 14h à 16h.



LA CROIX ROUGE

Ouvert de mardi de 9h à 12h et le jeudi
de 14h à 17h. Distributions 1 fois par mois
le mardi matin pour les bénéficiaires.



HORAIRES DU BUREAU DE POSTE

	9h-12h	14h-16h30
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	Ouvert	Ouvert
Mercredi	Ouvert	Ouvert
Jeudi	Ouvert	Ouvert
Vendredi	Ouvert	Ouvert
Samedi	Ouvert	Fermé

PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ

Vous pouvez renouveler ces pièces en mairie.
Pour cela :

- remplir une pré-demande sur ants.gouv.fr
- fournir : une photo d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et votre ancien titre
- venir avec votre pré-demande

Permanences en mairie :

Mardi : 8h30-12h30,

Jeudi : 14h-17h30,

Vendredi : 8h30-12h.

Prise de RDV auprès de la
mairie ou sur

www.mareuil-en-perigord.fr

S.M.S.M - Transport Scolaire

Horaires :

Mardi : 13h30 – 17h30

Jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30

Bureau à côté de la Mairie de Mareuil

Mairie de Mareuil en Périgord

6 place de l'hotel de ville

24340 Mareuil en Périgord

Tél : **05 53 60 91 20**

mairie@mareuil-en-perigord.fr

www.mareuil-en-perigord.fr

Directeur de publication : Alain OUISTE

Conception - Rédaction :

JP. FAURE et M. PEYPELUT

Le bulletin est distribué par vos élus.